

même, il appelle clairement l'attention du Gouvernement. Le premier ministre, qui est le chef du ministère, est aussi le leader de la Chambre.

Nous lui décernons toujours ce titre et, lorsqu'une demande de secours ou une pétition relative à l'agrandissement des frontières est déposée sur le bureau, je sou mets humblement qu'elle s'impose à l'attention du gouvernement tout aussi bien que si une copie de ces documents lui était adressée directement. Autrement, à quoi bon présenter une pétition semblable au parlement? Personne n'ignore que seul le gouvernement peut prendre l'initiative en pareil cas et il serait inutile de présenter ces requêtes si on n'avait pas le dessein de les porter à la connaissance du ministère afin qu'il entreprenne de faire adopter les dispositions législatives nécessaires. S'il examine attentivement les paroles qu'on lui a signalées, l'honorable premier ministre comprendra qu'il nous a laissés sous l'impression—du moins, c'est ce que j'ai compris—qu'il n'avait aucunement eu connaissance des résolutions de la législature du Manitoba, si ce n'est par la lecture des journaux. C'est avec la plus grande sincérité qu'il a fait cette déclaration, je n'en doute pas, mais il n'en est pas moins vrai que, dans les circonstances, elle n'était pas rigoureusement exacte.

Sir WILFRID LAURIER : M. l'Orateur, s'il m'est permis de répondre à mon honorable ami, je dirai que, lorsque j'ai pris la parole, je n'avais pas eu connaissance de ces résolutions autrement que par les journaux. J'apprends maintenant qu'une pétition a été déposée sur le bureau. Je ne m'en souviens pas et je doute fort que d'autres s'en souviennent ou y aient attaché beaucoup d'importance, car des douzaines de pétitions sont présentées à la Chambre sans éveiller beaucoup d'intérêt, et à moins d'une mention spéciale, je serais exposé à n'en rien savoir. D'ailleurs, l'exécutif du Manitoba n'a fait aucune démarche à ce sujet avant le mois de janvier 1905.

RAPPORT DEPOSE.

Rapport du ministère du Revenu de l'intérieur concernant la falsification des denrées alimentaires, 3e partie.—L'honorable M. L. P. Brodeur.

VACANCE DANS LE CABINET.

M. R. L. BORDEN : Avant que la Chambre dispose de l'ordre du jour, je demanderai au premier ministre s'il peut maintenant nous renseigner au sujet de la vacance qui existe au ministère de l'Intérieur. Mon intention n'est pas de discuter cette question aujourd'hui et je désire simplement obtenir des éclaircissements. Je pose cette question à cause de certaines observations faites hier soir par le ministre des Douanes qui

m'a semblé laisser entendre que le gouvernement se proposait de faire sous peu une élection au Manitoba ou au Nord-Ouest, afin de remplir cette vacance.

Sir WILFRID LAURIER : Je n'ai pas de renseignements à donner à mon honorable ami aujourd'hui mais s'il répète sa question prochainement, je pourrai probablement satisfaire sa curiosité.

M. R. L. BORDEN : Cela simplifierait les choses, si mon honorable ami voulait me donner une réponse tous les jours comme si j'avais posé ma question.

Sir WILFRID LAURIER : La vie est pleine de tourments.

CREATIONS DES PROVINCES DU NORD-OUEST.

La Chambre reprend la discussion de la motion de sir Wilfrid Laurier,—que le bill (n° 69) à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement soit maintenant lu pour la deuxième fois,—et de l'amendement de M. Borden.

M. L. G. McCARTHY (Simcoe-nord) : Monsieur l'Orateur, avant de continuer le débat, je dois dire que j'ai modifié quelque peu les observations que j'entendais faire à cause de certaines réflexions qui ont été faites hier et de quelques observations du chef de l'opposition et du représentant de Beauharnois. Si j'ai bien compris le premier, il a déclaré que l'honorable premier ministre avait "établi" le regretté représentant de Simcoe-nord (M. Dalton McCarthy) dans la province d'Ontario afin qu'il dénonçât la politique de coercition du gouvernement conservateur à l'égard du Manitoba. De plus, le représentant de Beauharnois, parlant dans cette enceinte, a tenu le langage suivant :

Notre ami, M. Dalton McCarthy, était allé faire une tournée dans le Manitoba. Il était mécontent parce que sir John Thompson lui avait été préféré comme ministre de la Justice. Il avait espéré qu'on lui offrirait ce portefeuille, bien qu'il l'eût peut-être refusé, et il est allé au Manitoba soulever les passions populaires. Il a conseillé aux habitants de cette province de se soustraire à la domination de l'Eglise. C'est là qu'il commença sa lutte contre la hiérarchie catholique, et avec des questions de ce genre il est toujours facile d'enflammer l'opinion publique.

Je croyais que de pareilles assertions étaient choses du passé et ne seraient pas répétées. Je croyais qu'en 1896, le pays avait répondu à ces accusations.

Apparemment, des membres de cette Chambre entreprendront encore de les répéter et, tant que j'aurai le privilège d'occuper un siège dans cette enceinte, je serai prêt à les réfuter en tout temps. Quant à l'attitude que je prends moi-même, j'espère que rien de ce que je dirai ne permettra de m'accuser de rechercher les faveurs du chef de